



## MODERN JAZZ ATTITUDE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Lundi 21 novembre 2022 à 20H30  
Salle LCR , 8 rue de la République, Ecquevilly

Conformément aux statuts de l'association, régie par la loi 1901, tous les adhérents (ou leurs représentants s'ils sont mineurs) ont été conviés à l'Assemblée Générale annuelle de l'association.

### ORDRE DU JOUR de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Rapport moral, rapport d'activité, année 2020-2021
- Rapport financier : résultat année 2021-2022, budget prévisionnel 2022-2023, bilan financier
- Bilan de la rentrée de septembre 2022
- Rapport d'orientation : projets pour l'année 2022/2023
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Pauline Mordret, Présidente, accueille les présents et ouvre de la réunion.

### PRÉSENTS :

**Adhérents et membres du Conseil d'Administration :** Hélène Brady, Pauline Mordret, José Perucho, Isabelle Perucho, Mélanie Catalan, Aurélie Magnardi, Léo Tondellier

**Adhérents de plus de 16 ans ou parents d'adhérents mineurs, présents ou représentés (pouvoir) :** Mesdames et Messieurs Bahaeddine, Bonneton, De Roeck, Itim, Lacouture, Lyphont, Merzouk, Poul, Renaud

**La professeure de danse :** Cécile Perucho

### Rapport moral et d'activité

#### **Retour sur l'année 2021-2022**

L'association comptait 112 adhérents, soit un effectif inférieur à l'année précédente (133), répartis sur 12 groupes : 2 groupes de petit.e.s (cours de 3/4h), 4 groupes de moyen.ne.s (cours de 1h), 4 groupes de grand.e.s (cours de 1h30) et 2 groupes d'adultes (cours de 1h30), avec des effectifs de 5 à 16 élèves selon les groupes.

La diminution des effectifs s'explique essentiellement par la crise sanitaire Covid.

#### **Retour sur les événements de la ville**

- Participation au forum/fête le samedi 11 septembre 2021

Stand d'inscription pour la rentrée des cours de danse, plusieurs chorés sur scène, un flash mob très apprécié, sur une chorégraphie de Cécile, dont la vidéo a été publiée sur les réseaux sociaux.

- Intervention danse « Halloween » , dimanche 31 octobre 2021, déguisés, dans le parc de la mairie. C'était une première intervention, très appréciée des élèves et de leurs familles et amis, qui a bénéficié d'une météo favorable.

- Participation au Téléthon, le dimanche 5 décembre, démo de danse, avec les élèves de 6 groupes.
- Animation musicale de la Fun Run, avec l'association Balrog's Team, qui a organisé 3 courses.
- Participation à la fête du village, le samedi 2 juillet 2022 dans le parc de la mairie avec une démo de danse sur scène, comme chaque année.

## Communication

- L'association publie ses informations et ses activités et dépose les documents administratifs sur le site web : [www.modernjazzattitude.fr](http://www.modernjazzattitude.fr)
- Cette année, Mélanie Catalan a créé une page Facebook et un compte Instagram pour publier en temps réel la vie de l'association sur les réseaux sociaux :  
<https://www.facebook.com/assomja/>  
<https://www.instagram.com/modernjazzattitude/>

## Retour sur le spectacle « Retour vers le futur IV », 6 et 7 mai 2022

- Pour des raisons de disponibilité du gymnase, la date du spectacle avait été fixée pendant les vacances de Pâques ; il y eut toutefois très peu de danseurs absents. Nous avons eu de très bons retours des familles, de la municipalité (mairie, adjoint sports/associations), des professeurs du collège. C'était la 2<sup>e</sup> intervention spectacle dans le gymnase ; les danseurs, danseuses, parents et encadrants ont bien pris leurs marques, tout s'est bien passé.
- Billetterie : les préventes ont bien fonctionné. Quelques places vendues lors de la représentation vendredi soir et samedi après-midi, complet le samedi soir pour 547 spectateurs sur l'ensemble des 3 représentations.
- Costumes : dans un souci d'économie, moins de costumes achetés pour ce spectacle par rapport aux années précédentes (2000€ de budget seulement), certains costumes récupérés de l'année précédente, et davantage de prise en charge par les familles de costumes simples.
- Finances : le fait de ne pas avoir à louer la salle (comme c'était le cas au COSEC), nous a permis d'avoir un bilan positif de plus de 2000€, donc l'équilibre du budget spectacle, en comptant la prise en charge des costumes.
- Vidéo : moins de commandes de vidéo que les années antérieures. La clé USB a été offerte comme prévu aux parents encadrants, mais aussi à tous les aidants (montage, organisation). De nombreux parents filment tout ou partie de la représentation avec leur téléphone, cela explique sans doute la baisse du nombre de commandes de la vidéo réalisée par l'association.
- Buvette : gérée par l'APE. Très bonne organisation, vente de gâteaux, friandises, popcorn, règlement par carte bleue, flux des personnes très bien géré au niveau de la buvette. Bénéfice 500€, réparti par l'association APE selon ses statuts. L'aide des parents APE pour le ménage et le démontage a été bien appréciée. Nous remercions l'association APE pour l'ensemble de son aide.
- Aspects techniques : l'aménagement du gymnase (occultation des fenêtres) et l'installation de l'espace scénique (tapis de danse au sol, ponts lumières, rideaux...) ont demandé beaucoup

de temps et d'énergie. De nombreux bénévoles ont aidé à la transformation du gymnase en salle de spectacle. Merci aux parents et aux danseuses pour leur aide. Nous avons bénéficié de beaucoup de matériel scénique, prêté par José, et de matériel fourni par la municipalité (grilles, barrières, tapis...).

- Merci à la municipalité pour la mise à disposition du gymnase pendant une semaine et le prêt de matériel.

### **Bilan de la rentrée de septembre 2022**

- Les cours ont lieu le mercredi de 11h à 22h et le vendredi de 17h à 22h à la salle de danse, place Henri Deutsch à Ecquevilly, salle mise à disposition de l'association gracieusement par la municipalité d'Ecquevilly (convention).
- Réinscriptions des ancien.e.s élèves lors du goûter de fin d'année : mercredi 29 juin après-midi. 87% des élèves de l'année 2021-2022 se sont réinscrit.e.s pour l'année 2022-2023.
- Il y a eu 34 nouvelles inscriptions en septembre 2022, au forum des associations, le samedi 3 septembre, en extérieur dans le parc de la mairie.
- Finalisation des inscriptions et réinscriptions : une permanence pour compléter les dossiers s'est tenue dans l'entrée de la salle de danse, pendant les horaires de cours en septembre. Pour rappel, le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse est obligatoire pour les plus de 18 ans, est valable 3 ans, et peut être envoyé par mail à l'association sous forme numérique.
- A ce jour nous avons 133 adhérents, soit 18% de plus que l'année dernière, nous n'avons pas encore retrouvé l'effectif d'avant la crise Covid (144 élèves), mais nous en approchons.
- Il y a 2 groupes de petit.e.s (cours de 3/4h), 6 groupes de moyen.ne.s (cours de 1h), 3 groupes de grand.e.s (cours de 1h30) et 2 groupes d'adultes (cours de 1h30).
- Il y a cette année en proportion davantage d'enfants, et moins de grands ados et d'adultes qu'avant la crise covid. Les créneaux des cours ont été remaniés afin de tenir compte de la nouvelle répartition. Les effectifs vont de 5 à 15 élèves selon les groupes. 89% des adhérents résident à Ecquevilly. Il y a toujours peu de garçons (4%). Les adultes représentent 15% des adhérents.

Les effectifs ont augmenté assez régulièrement depuis 2014, sont arrivés à un palier en 2019, sont en diminution ces deux dernières années (covid), et remontent cette année.

En moyenne, les cours sont assez équilibrés entre les habitué.e.s (depuis 8 ans) et les nouvellement inscrit.e.s.

Voir les éléments statistiques joints en annexe.

### **Cotisations**

Depuis la création de la section ESCE Modern Jazz en 2014, le montant des cotisations est resté inchangé jusqu'en 2018, a été baissé de 7% en 2018-2019, n'a pas changé jusqu'à l'année dernière, et a légèrement augmenté cette année (4%).

145€ pour les cours de 3/4h - 195€ pour les cours d'1h - 285€ pour les cours de 1h30.

Ce montant comprend les cours, l'assurance, les costumes et les accessoires du spectacle de fin d'année. Le montant des cotisations peut être réglé en espèces, par chèques (jusqu'à 5 chèques échelonnés), virement bancaire, chèques vacances, chèques vacances connect ou coupons sports, et depuis cette rentrée par Carte Bleue en ligne.

Remarque : pour un adhérent déjà inscrit à un cours, l'inscription à un 2ème créneau est proposé à demi-tarif (lorsque l'effectif le permet, que le cours n'est pas complet).

Les aides de l'état pour les cotisations aux activités culturelles sont décrites en annexe. Les familles qui ont besoin d'information sur ces aides sont invitées à contacter l'association .

- 34 adhérents ont bénéficié du Pass+78
- 1 adhérent a bénéficié du Pass Culture
- 7 adhérents ont fait la demande d'aide aux loisirs par la Caisse d'Allocations Familiales
- 63 attestations/factures ont été éditées pour 2022-2023 en vue de l'aide des comités d'entreprises.
- 19 adhérents ont réglé en chèques ANCV (fournis par leur CE), tout ou partie de leur cotisation en 2022-2023.

### **Agrément Jeunesse Éducation Populaire**

La demande d'agrément Jeunesse Éducation Populaire est toujours en cours d'étude auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, académie de Versailles.

### **Protocole sanitaire**

Une partie du protocole mis en place pour la reprise des cours en septembre 2020, et intégré au dossier d'inscription comme annexe du règlement intérieur est prolongé cette année.

Entrée/sortie des élèves par deux portes différentes, pas d'accompagnants à l'intérieur de la salle et des vestiaires, lavage des mains, pas de stationnement dans le vestiaire.

### **Bilan de reprise des cours**

Cécile ayant été malade juste la semaine de la reprise des cours de danse, cette reprise a été perturbée. Le cours d'éveil (4 et 5 ans) s'est rempli progressivement sur le mois de septembre.

Le cours des lycéennes de Terminale a un petit effectif.

L'ensemble de la reprise s'est bien passé.

### **Résultat du concours de logos**

Lors du 1<sup>er</sup> confinement de la crise Covid au printemps 2020, Cécile a proposé un concours de logos. 12 logos ont été dessinés et proposés par les élèves. L'affichage des dessins a été perturbé par les périodes de confinement et couvre-feux.

Cet épisode arrive au dénouement. Suite au vote lors des préinscriptions (63 votes exprimés), le logo de Margot Cuisinier a remporté la première place avec 18 votes, d'une courte tête devant celui de la famille Catalan (12 votes). (voir les 2 logos en annexe).

Cécile propose que ce logo gagnant soit utilisé sur les visuels du prochain spectacle, et qu'un concours soit organisé chaque année après le spectacle.

**Le rapport moral et d'activité est soumis au vote. Approuvé à l'unanimité.**

### **Rapport d'orientation : événements prévus pour l'année 2022-2023**

#### **Événements dans la ville**

- Déjà réalisé : participation au forum le samedi 3 septembre 2022 dans le parc de la mairie
- Déjà réalisé : intervention danse « Halloween », lundi 31 octobre 2022, déguisés, dans la cour de l'école Victor Hugo. De nombreux élèves, parents et amis étaient présents, cette intervention a eu un grand succès.
- Déjà réalisé : participation à la « soirée bleue », avec l'association Envole-moi, démo de danse et chorégraphie avec les personnes âgées. Un groupe d'ados avait appris une choré avec Cécile, en ont fait la démonstration, puis l'ont eux-mêmes enseignée aux personnes âgées. Une intervention originale, très appréciée, forte d'émotion.
- Participation à la « fête de l'hiver », 10 décembre, avec la Balrogs Team, démo de danse, animation musicale et tombola, au gymnase des Motelles.
- Participation à la fête du village, avec une démo de danse sur scène, comme chaque année.

#### **Spectacle de danse 2023**

- Pour le spectacle de l'année, comme l'année dernière, lors d'un entretien avec la municipalité, nous avons sollicité l'utilisation du gymnase des Motelles. Cela n'étant pas possible pendant les périodes scolaires à cause de l'occupation du gymnase, nous avons fait la demande auprès de la municipalité pour la semaine du 30 avril au 8 mai 2023. Il s'agit de la 2<sup>e</sup> semaine des vacances de Pâques.
- Cette année, le club de judo d'Ecquevilly interviendra au spectacle, en partenariat avec les danseurs.
- Calendrier prévu :
  - Samedi 29 avril : dépôt du matériel scénique
  - Dimanche 30 avril : montage et installation du matériel dans le gymnase
  - Lundi 1<sup>er</sup> mai et mardi 2 mai : mise en place et réglages techniques
  - Mercredi 3 mai : répétitions
  - Jeudi 4 mai : répétition générale
  - Vendredi 5 mai soir, samedi 6 mai après-midi et soir : 3 représentations
  - Dimanche 7 mai : démontage et rangement du matériel
- Chaque groupe réalisera sur scène 2 chorégraphies, 3 pour les plus âgés. Il y aura 2 parties, avec entracte, les 3 groupes de petit.e.s ne feront que la 1<sup>ère</sup> partie.
- Pour équilibrer le budget, la place de spectacle sera fixée à 6€, gratuit pour les moins de 10 ans. Le système de prévente des places a bien fonctionné les 2 dernières années, et sera reconduit.
- Il n'y aura pas de vente de vidéo, mais une vente de goodies à l'image de l'association.

**Le rapport d'orientation est soumis au vote. Approuvé à l'unanimité.**

## **Rapport financier**

Les documents du rapport financier sont joints en annexe : compte de résultat 2021-2022, bilan financier et état des investissements, budgets prévisionnels 2022-2023 (budget fonctionnement et budget spectacle).

### **COMPTE de RÉSULTAT au 31/08/2022 pour l'exercice 2021-2022**

Le tableau présente, pour information, la comparaison de l'année 2021-2022 (année N) avec l'année précédente (année N-1).

**Report de l'exercice antérieur (2019-2020) : 3427,63€**

**Dépenses : 34161,23€**

- Les achats : (2722,15€) nourriture et boisson, fournitures de bureau, costumes, matériel scénique, clés USB .
- Les services extérieurs : (643,13€) assurance de l'association pour l'ensemble des adhérents, professeure et dirigeants
- Les autres services extérieurs : (571,71) site web et photocopies, frais postaux et bancaires, frais de déplacement de la professeure
- Les charges de personnel : (28021,25€) salaires-charges sociales-mutuelle
- Les autres charges : (108,99€) SACEM droits d'auteurs pour les musiques du spectacle
- Charges en attente de règlement (URSSAF) au 31/08/22 (2094€)

**Recettes (hors résultat reporté) : 32974,84€**

- Recettes des spectacles de mai 2022 (programme, billetterie, vente de clé USB vidéo): 2645€
- Subventions municipales : 3000€ (2500€ pour le fonctionnement et 500€ pour le spectacle)
- Cotisations 2021-2022 : 23610€
- Reprise de provision du Livret A pour équilibrer : 3719,84€

**Résultat de l'exercice 2021-2022 (y compris le solde antérieur reporté) : 2241,24€**

Compte-tenu de la reprise sur livret, l'exercice comptable 2021-2022 est donc en déficit d'environ 1500€, qui ont été pris sur les économies faites lors des années antérieures plus favorables.

## **BUDGET PRÉVISIONNEL 2022-2023**

Le budget prévisionnel est présenté en deux parties : budget prévisionnel de fonctionnement, et budget prévisionnel du spectacle annuel.

### **Budget prévisionnel de fonctionnement**

Pour l'année 2022-2023, les dépenses ont été calculées au plus juste.

Le poste de dépenses le plus important (95% du budget) correspond à la rémunération de la professeure (salaire et charges), les 5% restants sont l'achat de musique, l'assurance, les frais divers administratifs.

Le poste de recettes le plus important (82% du budget) correspond aux cotisations des adhérents, la subvention demandée à la municipalité 7,5%, la reprise de provisions 3,5%.

Dans les recettes, une somme d'un peu plus de 1000€ de reprise de provisions (économies antérieures) est nécessaire de nouveau cette année pour l'équilibre.

### **Budget prévisionnel du spectacle 2023**

Les achats liés aux costumes, très réduits l'année dernière, ont été réévalués à 3200€.

Les cotisations des adhérents comprennent les cours de danse et les costumes et accessoires du gala. Une partie du montant des cotisations est donc affecté au budget du spectacle.

La transformation du gymnase en salle de spectacle représente un travail considérable, et nécessite l'énergie de nombreux bénévoles. Afin que la charge soit moins lourde, nous envisageons cette année d'avoir recours, en plus des bénévoles, à 2 intermittents du spectacle, pour la partie installation technique de scène, montage et démontage.

Nos recettes propres (cotisations, spectacle) ne permettent pas d'équilibrer le budget. C'est pourquoi l'association Modern Jazz Attitude sollicite une subvention communale de fonctionnement de 2500€ pour l'année 2022-2023, et une subvention d'événement de 1000€ pour le spectacle 2023.

### **Livret A : disponible 4398,24€**

Afin de faire face à des dépenses imprévues qui pourraient être conséquentes, telles que le remplacement de la professeure en cas d'absence pour raison de santé, le renouvellement d'un matériel hors service ou la baisse brutale du nombre d'adhérents, l'association dispose d'un livret sur lequel ont été versés les précédents excédents d'exploitation.

Ce compte est un compte de bilan et ne figure pas dans le compte de résultat, issu des comptes de gestion, mais figure sur le bilan financier.

## **Bilan financier**

Il s'agit de l'état du patrimoine de l'association au 31/08/21.

La crise du Covid a obligé l'association à puiser en partie dans ses économies des années antérieures (qui avaient été faites justement en vue d'éventuelles difficultés temporaires). Il faudrait dans les années prochaines revenir à des résultats comptables annuels positifs.

**Le rapport financier est soumis au vote. Approuvé à l'unanimité.**

## **Élection des membres du Conseil d'Administration de l'association**

Les adhérents présents à l'AG ont la possibilité de se porter candidats pour entrer au Conseil d'Administration.

Les membres présents sortants du Conseil d'Administration :

Aurélie Magnardi ne se représente pas cette année.

Souhaitent poursuivre : Hélène Brady, Mélanie Catalan, Pauline Mordret, Isabelle et José Perucho, Léo Tondellier

Isabelle Bonneton souhaite entrer au Conseil d'Administration.

**Toutes ces personnes sont élues à l'unanimité.**

## **Questions diverses**

Il n'y a pas de questions autres que celles abordées à l'ordre du jour.

Cécile remercie l'ensemble des bénévoles (membres du Conseil d'Administration, danseuses, danseurs et parents) pour leur travail dans l'association.

## **Constitution du bureau de l'association**

Les membres élus au Conseil d'Administration souhaitent unanimement prolonger les rôles au sein du bureau :

Présidente : Pauline Mordret

Trésorière : Isabelle Perucho

Secrétaire : Hélène Brady

Secrétaire adjoint : Léo Tondellier

Délégué aux spectacles : José Perucho

Membres du Conseil d'Administration : Isabelle Bonneton et Mélanie Catalan

L'ordre du jour étant épuisé, les adhérents présents ou représentés n'ayant plus de questions, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée close à 21h30.

Pauline Mordret, présidente



Isabelle Perucho, secrétaire de séance





**Annexe 1**  
**ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR L'ASSOCIATION**

**Association Modern Jazz Attitude**

L'association a été créée le 27/02/17 et a été déclarée à la sous-préfecture de Rambouillet sous le n° W782005748.

La création de l'association a été publiée au Journal Officiel le 29/04/2017, annonce N°1217. Les statuts et le règlement intérieur de l'association Modern Jazz Attitude sont disponibles sur le site de l'association :

<http://www.modernjazzattitude.fr/spip.php?article43>

Une assurance a été souscrite auprès du Crédit Mutuel : contrat Multi Asso n°056501000.

Un contrat de travail a été conclu avec la professeure de danse Cécile Perucho, en CDI, depuis le 01/07/17.

La déclaration a été faite à l'URSSAF, et un numéro de SIRET a été attribué à l'association : 83017895000028

L'adresse du siège social de l'association est :

Association Modern Jazz Attitude, 12 allée de la Barbacane, 78340 les Clayes sous Bois.

**Historique des cours de danse de Cécile à Ecquevilly**

Cécile enseigne la danse à Ecquevilly depuis 2008.

2008-2011 : EMDE (40 élèves)

2012-2014 : EMDE et Ecqu'ilibre

2014-2017 : ESCE Modern Jazz

2017-2022 : Modern Jazz Attitude

## **Annexe 2**

### **AIDES DE L'ÉTAT POUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES**

#### **- PASS+ 78**

Depuis 2020, nos jeunes adhérents de la 6<sup>e</sup> à 18 ans ont pu bénéficier de l'opération Pass+, mise en place par le Conseil départemental des Yvelines : prise en charge jusqu'à 80€ par jeune (60€ pour 1 activité, 80€ pour 2 activités, sans plafond de ressources), 100€ pour les boursiers. L'association Modern Jazz Attitude a été habilitée dans ce processus, au titre d'activité culturelle.

#### **- PASS CULTURE**

L'association Modern Jazz Attitude est habilitée à recevoir l'aide du Ministère de la Culture « Pass Culture » pour les jeunes de 15 à 18 ans :  
à 15 ans : 20 euros, à 16 et 17 ans : 30 euros, à 18 ans : 300 euros

#### **- CAF**

Les familles qui sont éligibles à l'aide aux loisirs par la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines sont invitées le cas échéant à faire valider leur formulaire par l'association le plus tôt possible dès l'inscription, l'allocation étant versée en fonction de l'enveloppe disponible.

## **Annexe 3**

### **AIDES DES ENTREPRISES POUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES**

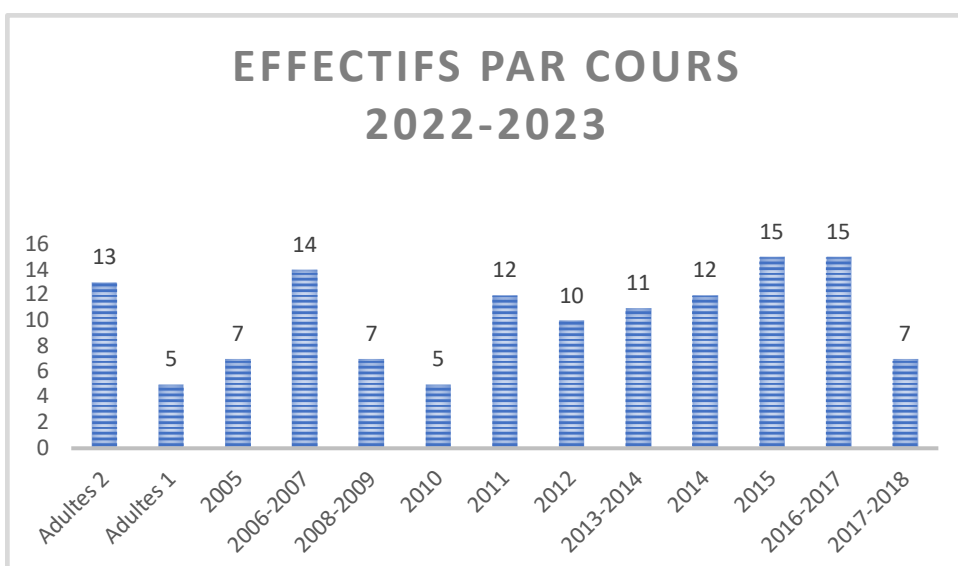
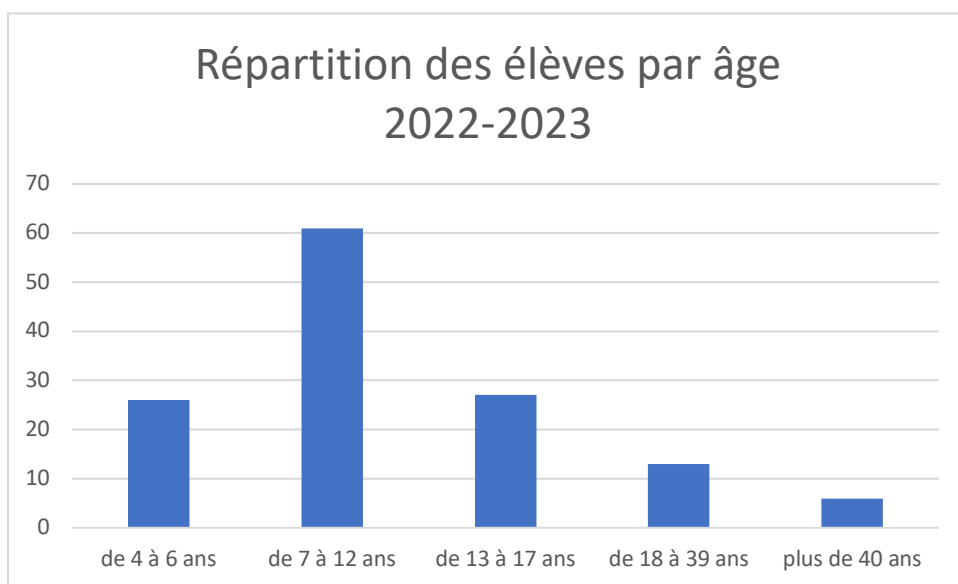
- Certaines entreprises peuvent, selon leurs convention collective, prendre en charge une partie des cotisations des activités culturelles de leurs salariés ou leurs enfants, en général par un remboursement sur facture, par le Comité d'Entreprise.

L'association Modern Jazz Attitude est habilitée à éditer des attestations/factures destinées à justifier le règlement des cotisations. Ces attestations sont envoyées par mail, sur demande des familles.

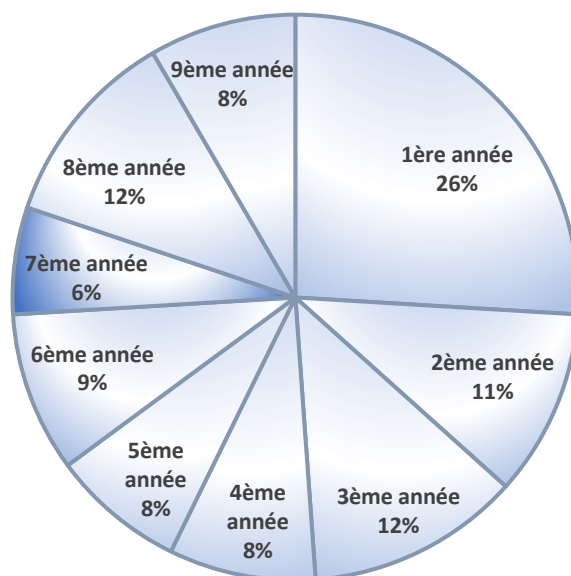
- Certaines entreprises ou mutuelles proposent à leurs salariés ou adhérents des Chèques Vacances ou Coupons Sports, offerts ou à prix réduits. L'association Modern Jazz Attitude est habilitée à recevoir les bons de l'Agence Nationale des Chèques Vacances pour tout ou partie des cotisations.

**Annexe 4**  
**ÉLÉMENTS STATISTIQUES**  
**ASSOCIATION MODERN JAZZ ATTITUDE**

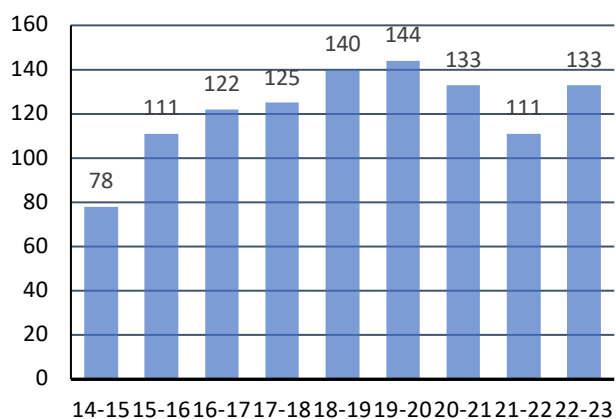
	Nombre	%
Total adhérents	133	
Garçons	5	4%
Filles	128	96%
Jeunes -18 ans	113	85%
Adultes	20	15%
Ecquevillois	119	89%



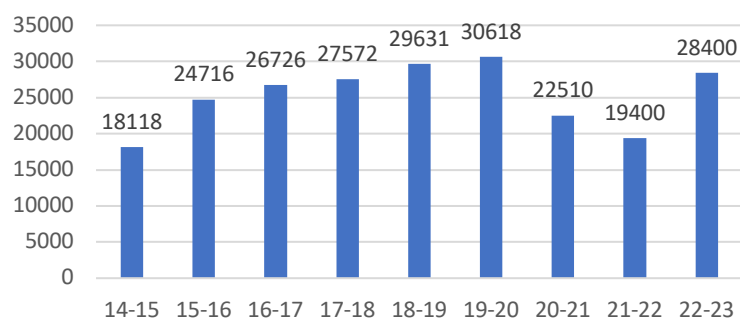
## Ancienneté au cours 2022-2023



## Évolution des effectifs 2014-2023



## Évolution du montant total des cotisations en euros 2014-2023



# Annexe 5

## Résultat exercice comptable 2021-2022

Modern Jazz Attitude  
Résultat exercice du 01/09/21 au 31/08/22

		N-1 20-21	N 21-22			N-1 20-21	N 21-22
<b>DEPENSES</b>				<b>RECETTES</b>			
				<b>Report exercice antérieur</b>		4 045,34 €	3 427,63 €
<b>60 Achats</b>				<b>70 Ventes de produits finis, prestations de services</b>			
Achats d'études et de prestations de service	60a		- €	Marchandises (programme)	70a		200,00 €
Achats de matériel non stocké (musique et films)	60b	200,00 €	- €	Prestations de services	70b		- €
Fournitures non stockables (boissons et repas)	60c	102,95 €	36,62 €	Produits des activités annexes (ventes billets spectacle)	70c	519,00 €	1 875,00 €
Fournitures hygiène, entretien et petit équipement	60d	151,31 €	- €	Inscriptions aux stages	70d		- €
Fournitures administratives et de bureau	60e	86,20 €	29,98 €	Autres (Billetterie Spectacle Marcq)	70e		60,00 €
Achats de costumes, tissus, décors	60f	825,21 €	2 165,67 €	Vente Clé USB Vidéo	70f		510,00 €
Matériel de danse	60g		- €				
Matériel Scénique	60h		249,19 €				
Autres (Clés USB)	60i		240,69 €				
Sous-total 60 - Achats		1 365,67 €	2 722,15 €	Sous-total 70 - Vente de produits et services		519,00 €	2 645,00 €
<b>61 Services extérieurs</b>				<b>74 Subventions d'exploitation</b>			
Sous-traitance générale	61a		- €	Subvention Fonds Solidarité	74a	5 209,00 €	- €
Locations mobilières et immobilières	61b		- €				
Entretien et réparations	61c		- €	Etat			
Assurances adhérents (MAIF)	61d	643,13 €	643,13 €	Conseil Régional	74b		- €
Documentation	61e		- €	Conseil Départemental	74c		- €
Frais de formation	61f		- €	DDJS - CNDS	74d		- €
Divers (Visioconférence)	61g	67,16 €	- €	Autres organismes	74f		- €
Sous-total 61 - Services extérieurs		710,29 €	643,13 €	CNASEA (emplois aidés)			
<b>62 Autres services extérieurs</b>				<b>75 Produits de gestion courante</b>			
Personnels extérieurs - honoraires	62a		- €	Fonds européen			
Publicité, publications, copie programmes, site web	62b	121,13 €	85,00 €	Subvention spectacle (Mairie)	74i		500,00 €
Frais de déplacements (défraiement professeur)	62c		400,00 €	Subvention exploitation (Mairie)	74j	2 500,00 €	2 500,00 €
Frais de réception	62d		- €	Sous-total 74 - Subventions obtenues		7 709,00 €	3 000,00 €
Frais postaux et de télécommunication	62e	9,75 €	24,71 €	<b>75 Produits de gestion courante</b>			
Services bancaires	62f	98,80 €	62,00 €	Cotisations	75a	19 946,20 €	23 610,00 €
Divers	62g		- €	Sponsors - Partenaires	75b		- €
Annonces et insertions	62h		- €	CAF Allocations familiales	75c		- €
Duplication DVD	62i		- €	Autres	75d		- €
Autres	62j		- €	Sous-total 75 - Produits de gestion courante		19 946,20 €	23 610,00 €
Sous-total 62 - Autres services extérieurs		229,68 €	571,71 €	<b>76 Produits financiers</b>			
<b>63 Impôts et taxes</b>				<b>77 Produits exceptionnels (à préciser)</b>			
Impôts et taxes	63a		- €	Intérêts	76a		- €
Sous-total 63 - Impôts et taxes		- €	- €	Sous-total 76 - Produits financiers		- €	- €
<b>64 Charges de personnel</b>				<b>79 Transfert de charges d'exploitation (à préciser)</b>			
Rémunération du personnel	64a	18 380,00 €	18 370,00 €	Dons	77a	969,00 €	- €
Charges sociales	64b	3 487,11 €	9 390,13 €				
Autres charges de personnel (mutuelle)	64c	248,64 €	261,12 €	Sous-total 77 - Produits exceptionnels		969,00 €	- €
Sous-total 64 - Charges de personnel		22 115,75 €	28 021,25 €	<b>79 Transfert de charges d'exploitation (à préciser)</b>			
<b>65 Autres charges de gestion courante (à préciser)</b>				<b>79 Transfert de charges d'exploitation (à préciser)</b>			
Versement sur livret A	65a	8 000,00 €	- €	Chômage Activité partielle - Crise sanitaire	79a	6 739,39 €	- €
Droits d'auteurs SACEM	65b	108,99 €	108,99 €				
Autres	65c		- €				
Sous-total 65 - Autres charges		8 108,99 €	108,99 €	Sous-total 79 - Transferts de charges		6 739,39 €	- €
<b>67 Charges exceptionnelles (à préciser)</b>				<b>78 Reprise sur amortissements et provisions</b>			
Dons	67a		- €	Reprise provisions	78a		3 719,84 €
Avoir sur cotisation - Crise Covid	67b	3 182,00 €	- €				
Remboursement de cotisation - Crise sanitaire	67c		- €	Sous-total 78 - Reprises		- €	3 719,84 €
Sous-total 67 - Charges exceptionnelles		3 182,00 €	- €	<b>87 Contributions volontaires en nature</b>			
<b>68 Dotation aux amortissements, provision et engagements</b>				<b>87 Contributions volontaires en nature</b>			
Provisions pour dépenses engagées	68a		- €	Bénévolat			
Rémunérations et charges à venir (URSSAF juillet août)	68b	787,92 €	2 094,00 €	Prestations en nature			
Sous-total 68 - Dotations amortissement, provision		787,92 €	2 094,00 €	Dons en nature			
<b>86 Emploi des contributions volontaires en nature</b>				<b>87 Contributions volontaires en nature</b>			
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite des biens et prestations							
Personnels bénévoles							
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>36 500,30 €</b>	<b>34 161,23 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>35 882,59 €</b>	<b>32 974,84 €</b>
				Report exercice antérieur		4 045,34 €	3 427,63 €
				<b>Solde exercice (Recettes + Report- dépenses)</b>		<b>3 427,63 €</b>	<b>2 241,24 €</b>

**Annexe 6**  
**BILAN FINANCIER ET ÉTAT DES INVESTISSEMENTS**

**Bilan financier au 31/08/2022**

Compte sur Livret A	12 500,00 €
Compte Courant	4 335,24 €
Charges à déduire, dépenses engagées	2 094,00 €
<b>Total</b>	<b>14 741,24 €</b>

Provision indemnités licenciement	3 301,25 €
Provision 3 mois de salaire+charges 3x2347,25	7 041,75 €
<b>Total provisions</b>	<b>10 343,00 €</b>

<b>Solde disponible</b>	<b>4 398,24 €</b>
-------------------------	-------------------

**INVESTISSEMENT - IMMOBILISATION**

<b>MODERN JAZZ ATTITUDE</b>		
2021-2022	279,17 €	Tampons, pied scénique, gilets sécurité
2020-2021	200,00 €	Musique
2019-2020	-	
2018-2019	1 304,43 €	Vidéoprojecteur, ampli voix, chaises, tableaux
2017-2018	376,51 €	Musique, console ipod, ballons, cerceaux
<b>TOTAL Modern Jazz Attitude</b>	<b>2 160,11 €</b>	
<b>ESCE MODERN JAZZ</b>		
2016-2017	222,99 €	Musique, trousse secours
2015-2016	1 429,55 €	Musique, tapis, sono
2014-2015	95,28 €	Musique
<b>TOTAL ESCE Modern Jazz</b>	<b>1 747,82 €</b>	
<b>TOTAL Général Investissement Immobilisation</b>	<b>3 907,93 €</b>	

# Annexe 7

## Budget prévisionnel de fonctionnement 2022-2023 (HORS SPECTACLE)

Prévisionnel 22-23

### MODERN JAZZ ATTITUDE Budget prévisionnel Fonctionnement 2022-2023

DEPENSES			RECETTES		
			Report exercice antérieur	3 427,63 €	2 241,24 €
	Réalisé 21-22	Prévisionnel 22-23		Réalisé 21-22	Prévisionnel 22-23
<b>60 Achats</b>			<b>70 Ventes de produits finis, prestations de services</b>		
Achats d'études et de prestations de service		- €	Marchandises (buvette, programme)		
Achats de matériel non stocké (musique)		92,63 €	Prestations de services		- €
Fournitures non stockables (boissons et repas)			Produits des activités annexes (vente billets gala)		
Fournitures d'hygiène, entretien et petit équipement					- €
Fournitures administratives et de bureau	29,98 €	30,00 €	Autre		
Achats de costumes et tissus					
Matériel de danse			Vente d'objets		
Matériel Sono-vidéo-scénique					- €
Autres					- €
<b>61 Services extérieurs</b>			<b>74 Subventions d'exploitation</b>		
			Fonds solidarité		
Locations mobilières et immobilières			Subvention Commune	2 500,00 €	2 500,00 €
Autres charges de gestion courante (à préciser)			Subvention spectacle (Mairie)		
Assurances (association)	643,13 €	350,00 €	Conseil Régional		- €
Documentation			Conseil Général		- €
Frais de formation			DDJS - CNDS		- €
Divers (visio)			Autres communes		- €
			Autres organismes		- €
					- €
					- €
<b>62 Autres services extérieurs</b>			<b>75 Produits de gestion courante</b>		
Personnels extérieurs - honoraires - Intermittents spectacle			Fonds européen		- €
Publicité, publications, copies, site web	85,00 €	50,00 €	CNASEA (emplois aidés)		- €
Frais de déplacements (professeure)	400,00 €	600,00 €			- €
Frais de réception					
Frais postaux et de télécommunication	24,71 €	25,00 €			- €
Services bancaires (commissions CB-ANCV)	62,00 €	80,00 €			- €
Engagements et cotisations fédérales					- €
Duplications DVD					- €
Prestation extérieure ciné-club					- €
<b>63 Impôts et taxes</b>			<b>75 Produits de gestion courante</b>		
			Cotisations adhérents	23 610,00 €	27 250,00 €
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Autres (à préciser)		- €
<b>64 Charges de personnel</b>			<b>76 Produits financiers</b>		
Rémunération du personnel	18 370,00 €	17 900,00 €	Intérêts		- €
Charges sociales	11 484,13 €	13 800,00 €	Autres (à préciser)		- €
Autres charges de personnel (mutuelle)	261,12 €	250,00 €			- €
<b>65 Autres charges de gestion courante (à préciser)</b>			<b>77 Produits exceptionnels (à préciser)</b>		
Cotisations restant à rembourser (crise sanitaire)			Chômage activité partielle, crise sanitaire		
Droits d'auteurs (SACEM)					- €
			Reprise sur livret A		
					- €
<b>67 Charges exceptionnelles (à préciser)</b>			<b>78 Reprise sur amortissements et provisions</b>		
					- €
					- €
<b>68 Dotation aux amortissements, provision et engagements</b>			<b>86 Emploi des contributions volontaires en nature</b>		
Provisions pour dépenses futures			Reprise provisions	3 719,84	1 186,39 €
Provision pour charges à venir (URSSAF)					- €
<b>86 Emploi des contributions volontaires en nature</b>			<b>87 Contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature			Bénévolat		- €
Mise à disposition gratuite des biens et prestations			Prestations en nature		- €
Personnels bénévoles			Dons en nature		- €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>31 360,07 €</b>	<b>33 177,63 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>29 829,84 €</b>	<b>30 936,39 €</b>
			Report exercice antérieur		2 241,24
			Solde prévisionnel (Produits + Report - Charges)		- €

# Annexe 8

## Budget prévisionnel SPECTACLE 2023

Prévisionnel 22-23

### MODERN JAZZ ATTITUDE Budget prévisionnel SPECTACLE 2022-2023

DEPENSES			RECETTES		
			Report exercice antérieur		
	Réalisé 21-22	Prévisionnel 22-23		Réalisé 21-22	Prévisionnel 22-23
<b>60 Achats</b>			<b>70 Ventes de produits finis, prestations de services</b>		
Achats d'études et de prestations de service		- €	Marchandises (buvette, programme)	200	610,00 €
Achats de matériel non stocké (musique)			Prestations de services		- €
Fournitures non stockables (boissons et repas)	36,62 €	100,00 €	Produits des activités annexes (vente billets gala)	1875	2400,00 €
Fournitures d'hygiène, entretien et petit équipement					- €
Fournitures administratives et de bureau			Autre (billetterie spectacle Marcq)	60	
Achats de costumes et tissus	2 165,67 €	3 200,00 €			
Matériel de danse		- €	Vente d'objets (clés USB, goodies)	510	50,00 €
Matériel Sono-vidéo-scénique	249,19 €	100,00 €			- €
Autres (clés USB)	240,69 €	- €			- €
<b>61 Services extérieurs</b>			<b>74 Subventions d'exploitation</b>		
		- €	Fonds solidarité		
Locations mobilières et immobilières			Subvention Commune		
Autres charges de gestion courante (à préciser)		- €	Subvention spectacle (Mairie)	500,00 €	1 000,00 €
Assurances (association)			Conseil Régional		- €
Documentation		- €	Conseil Général		- €
Frais de formation		- €	DDJS - CNDS		- €
Divers (visio)		- €	Autres communes		- €
		- €	Autres organismes		- €
		- €			- €
<b>62 Autres services extérieurs</b>			<b>75 Produits de gestion courante</b>		
Personnels extérieurs - honoraires - Intermittents spectacle		1 200,00 €	Fonds européen		- €
Publicité, publications, copies, site web			CNASEA (emplois aidés)		- €
Frais de déplacements (professeure)					- €
Frais de réception		- €			
Frais postaux et de télécommunication					- €
Services bancaires (commissions CB-ANCV)					- €
Engagements et cotisations fédérales		- €			- €
Duplications DVD					- €
Prestation extérieure ciné-club		- €			- €
					- €
<b>63 Impôts et taxes</b>			<b>76 Produits financiers</b>		
Impôts et taxes sur rémunération		- €	Cotisations adhérents		1 150,00 €
Autres impôts et taxes		- €	Autres (à préciser)		- €
<b>64 Charges de personnel</b>			<b>77 Produits exceptionnels (à préciser)</b>		
Rémunération du personnel		500,00 €	Intérêts		- €
Charges sociales			Autres (à préciser)		- €
Autres charges de personnel (mutuelle)					- €
<b>65 Autres charges de gestion courante (à préciser)</b>			<b>78 Reprise sur amortissements et provisions</b>		
Cotisations restant à rembourser (crise sanitaire)			Chômage activité partielle, crise sanitaire		
Droits d'auteurs (SACEM)	108,99	110,00 €	Reprise sur livret A		- €
					- €
					- €
<b>67 Charges exceptionnelles (à préciser)</b>			<b>87 Contributions volontaires en nature</b>		
					- €
					- €
<b>68 Dotation aux amortissements, provision et engagements</b>			<b>88 Contributions volontaires en nature</b>		
Provisions pour dépenses futures		- €	Reprise provisions	3719,84	- €
Provision pour charges à venir (URSSAF)					- €
					- €
<b>86 Emploi des contributions volontaires en nature</b>			<b>89 Contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		- €	Bénévolat		- €
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		- €	Prestations en nature		- €
Personnels bénévoles		- €	Dons en nature		- €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 801,16 €</b>	<b>5 210,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>6 864,84 €</b>	<b>5 210,00 €</b>
			Solde exercice		- €



Annexe 9  
CONCOURS DE LOGOS

